



# Amicale des Personnels de l'Eurométropole de Strasbourg

---

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 AVRIL 2016**

### Membres présents :

FOLKMANN Arlette, FOURBOUL Marc, GUERBER Sandrine, GUTH Lucien, HEINTZ Isabelle, HENCK André, HUBER André, JACQUOT Marcel, KOPP Catherine, LAPP Pascal, MAECHLING Marie-Ange, MARCHAL Philippe, MARZOLF Suzanne, OPPERMANN Bertrand, PARRE Thiebault, PIERRON Jean-Pierre, RICHERT Raymond, SCHAUB Raymond, SCHNEIDER Jean-Claude, SCHUHMACHER Eric, SIFFERMANN Roland, SIRY Sylvain, WENDLING Michèle.

### Membres excusés :

BATH Pierre, GOEPFERT Emilienne, HAUSS Marie-Christine, KIMM Pierre, KREBS Didier, KUNTZMANN Pierre, MARTINEZ Valérie, PHILLIPPS Myriam, SOMMER Jean-Bernard, et le membre de droit du syndicat SPT-67.

Mme Corinne CLEMENS, représentante de l'Administration.

### Membre absent :

BOUDET Dominique, DECHRISTE Michel, HOFFART Cornélia, STREICHER Philippe.

### Procurations :

Mme GOEPFERT Emilienne donne procuration de vote à M. SCHUHMACHER Eric,  
Monsieur SOMMER Jean-Bernard donne procuration de vote à Mme MARZOLF Suzanne  
Monsieur KUNTZMANN Pierre donne procuration de vote à M. FOURBOUL Marc  
Monsieur BATH Pierre donne procuration de vote à M. PIERRON Jean-Pierre  
Monsieur KREBS Didier donne procuration de vote à Mme GUERBER Sandrine  
Madame PHILLIPPS Myriam donne procuration de vote à M. MARCHAL Philippe

Le Président ouvre la séance du conseil d'administration du mardi 5 avril 2016 à 15 h 00. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

### ➔ **1<sup>ER</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 FEVRIER 2016.**

Il n'y a pas d'observation concernant la rédaction du procès-verbal.  
Le Président met son approbation aux voix : approuvé à l'unanimité.

A 15 h07, le Président salue l'arrivée de Mme MAECHLING Marie-Ange.

## ↳ 2<sup>EME</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : CONVENTION CADRE ET NOUVEAUX LOCAUX

Suite au regroupement prévu de l'ensemble du personnel permanent de l'Amicale au Centre Administratif, les élus ont proposé d'octroyer les locaux libérés par les organisations syndicales SPT-67 et CFDT.

M. Claude VINCENT, du Service des Moyens Généraux, nous a transmis une nouvelle proposition d'aménagement pouvant accueillir nos 8 agents permanents.

Cette proposition prévoit :

COTE DROIT DE L'ENTREE :

- 1 espace accueil pour 3 agents ainsi qu'une salle d'attente.
- 1 bureau attenant est prévu pour un 4<sup>ème</sup> agent.
- 1 espace cloisonné pour la mise en place des coffres-forts et lieu de stockage.

COTE GAUCHE DE L'ENTREE :

- 3 bureaux cloisonnés, dont l'un sera commun pour 2 agents
- 1 salle pour l'initiation à l'information dans le prolongement des bureaux du côté des ouvrants, et fermée à l'arrière par des cloisons vitrées laissant accès à la luminosité pour l'espace attenant qui servira à la Section couture ; celle-ci sera mutualisée avec une salle de réunion.

Une variante a également été proposée pour une redistribution différente des surfaces.

Afin de gagner un peu d'espace, André HENCK propose de scanner un certain nombre de documents libérant ainsi de la place pour le stockage.

A 15 h 20, le Président salue l'arrivée de M. Bertrand OPPERMANN.

André HUBER préconise de réduire le nombre de coffres-forts. Il faudra étudier cette question avec notre agent d'assurance.

Lucien GUTH, rappelle qu'il faudra résoudre le problème des nuisances sonores.

En outre, le Président souhaite soumettre le projet aux agents permanents concernés afin qu'ils puissent se projeter dans leur futur espace de travail. Il nous rend attentifs à la réglementation en vigueur qui prévoit un seuil maximal de 19 personnes simultanément dans l'enceinte des locaux.

Le Président procède au vote concernant la proposition d'aménagement des locaux :

- 9 voix contre
- 2 abstentions
- 18 voix pour

A présent il y a lieu de mettre au vote le renouvellement de la convention cadre

- 9 voix contre
- 20 voix pour

### ↳ 3EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : NOUVELLE ORGANISATION DE LA FETE DE NOËL DES RETRAITES

Une enveloppe de 70.000 € sera attribuée pour ce poste.  
Suppression de 300 heures de mise à disposition de personnel.

En conséquence, la commission Noël Retraités qui s'est réunie le 29 mars 2016 a fait les propositions suivantes :

- Maintien de la fête sur 3 jours
- Remplacement de la collation par 1 paire de knacks ou 2 bretzels ou 2 parts de kougelhof plus une boisson pour un coût d'environ 4 € (au lieu de 8 € collation + boisson)
- Nouvelle formule de colis entre 15 et 17 € (une bouteille de vin d'alsace, un bloc de foie gras, une confiserie).

Après études faites en date du 7 mars 2016 nous comptons parmi nos adhérents : 3343 membres retraités dont 503 ayants-droits.

Au vu du faible nombre d'ayants-droits, la commission avait proposé de maintenir ces derniers parmi les bénéficiaires du colis.

La commission a fait cette projection en prenant en compte la distribution de 2500 colis.

André HUBER estime que ce nombre est largement suffisant.

En ce qui concerne la fête au Centre Culturel Marcel Marceau, chaque retraité pourra se faire accompagner d'une personne de son choix qui s'acquittera des diverses consommations tel qu'auparavant.

La commission a également suggéré de réduire la durée de distribution des colis.

Le Président rappelle que l'Administration ne met plus de sonorisateur à notre disposition, il nous appartient de trouver une solution, soit auprès de l'organisateur du spectacle ou d'une société privée.

2016 sera une année charnière quant à l'organisation de la Fête de Noël des Retraités selon les nouvelles modalités.

Le Président communiquera comme à l'accoutumée dans le journal de l'Amicale à l'attention de nos retraités afin de les informer des dates à retenir pour leur fête.

André HENCK pense qu'il est judicieux d'inviter également les élus à cette manifestation.

Le Président soumet au vote la proposition de cette nouvelle organisation de la fête de Noël des Retraités :

- 3 abstentions
- 25 voix pour

#### ↳ **4EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : NOUVELLE CARTE DE MEMBRE**

Le Président nous présente le nouveau logo de l'Amicale réalisé par le Service imprimerie-reprographie, en remplaçant le sigle « CUS » par « EMS »

Le devis pour la réalisation des nouvelles cartes de membres s'élève à 2 700 €

Il s'agit d'un badge simple, sans piste magnétique, avec le logo de l'Amicale, le nom, le prénom et le matricule de l'adhérent.

#### ↳ **5<sup>EME</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

D'après les anciens statuts, nous devrions organiser le renouvellement pour moitié des membres du Conseil d'Administration.

Les nouveaux statuts adoptés le 24 novembre 2015 prévoient un nouveau mode de désignation des membres du C.A. Tous les 4 ans, 20 membres élus parmi les adhérents et 20 membres désignés par les organisations syndicales.

Le Bureau réuni le 21 mars, propose d'attendre le printemps 2019, soit après les prochaines élections professionnelles de 2018, pour organiser le renouvellement du Conseil d'Administration.

En attendant, un Conseil d'Administration de cet automne se réunira pour élire un nouveau bureau.

Le Président soumet au vote la proposition du bureau : approuvé à l'unanimité.

#### ↳ **6EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : PERTE TICKETS ESPACE GYM**

Le Président nous informe que la Sté ESPACE GYM a fermé ses portes, or nous avons encore 51 billets en stock + 15 tickets rapportés (M. Gérard FRUCHART : 9 et M. Stéphane KLEIN : 6) soit 66 billets pour un montant total de **541.80 €**

Une information paraît dans notre journal du mois d'avril 2016 informant les adhérents de la fermeture de cette salle de sport, les membres ayant encore des billets en leur possession peuvent les déposer à l'Amicale pour remboursement jusqu'au 31 mai 2016 dernier délai.

Le Président soumet au vote le passage en perte des tickets Espace Gym restant : approuvé à l'unanimité.

#### ↳ **7EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION D'UNE SOIREE ANNEE 80**

Le Président propose d'organiser une soirée « Année 80 » au Centre Culturel Marcel Marceau. La date retenue est le jeudi 6 octobre. Après un tour de table, il s'avère plus judicieux d'organiser cette manifestation soit un vendredi, soit un samedi soir. Le président prendra contact avec le responsable de la salle pour trouver une disponibilité au mois de novembre 2016.

## ↳ 8EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : DIVERS

### Vente du terrain de Grendelbruch

Afin de pouvoir procéder à la vente de ce terrain sis sur le ban de Grendelbruch, il y a lieu de transmettre l'acte notarié de la cession initiale pour finaliser la transaction. Le Président charge Suzanne MARZOLF de rechercher ce document.

### Tableau électrique étang

Nous sommes dans l'obligation de mettre en conformité le tableau électrique situé à l'étang du Woerthel. En effet, la mise aux normes du site est nécessaire afin d'obtenir le certificat de conformité, (CONSUEL), ainsi que la pose du compteur définitif.

Le montant des travaux s'élèvera à 4 909,40 €.

Le Président soumet au vote la réalisation de ces travaux : approuvé à l'unanimité.

### Fosse de l'étang

L'Eurométropole ne prend plus en charge la vidange de la fosse septique. Nous avons été contraints de faire intervenir une société extérieure en urgence pour procéder aux travaux. Il est à noter que 6 interventions sont nécessaires au courant de l'année.

### Fonds de secours Mut'est

André HUBER suggère de revoir à la hausse le calcul pour remboursement des frais restants à la charge des adhérents vu que le montant prévu au fonds de roulement n'est jamais atteint.

Le Président suggère de faire une simulation en modifiant le pourcentage pris en compte pour le versement du secours.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt le Conseil d'Administration du mardi 5 avril 2016 à 17 h 15

Suzanne MARZOLF  
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT  
Président